

Master Médicaments et autres produits de santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Médicaments et autres produits de santé. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02041289

HAL Id: hceres-02041289

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041289>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Médicaments et autres produits de santé

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la santé

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette mention de master portée par les UFR de pharmacie et de médecine de l'Université de Bordeaux, a pour objectif d'apporter aux étudiants des connaissances et compétences sur les différentes étapes du cycle de vie des médicaments, en vue d'une insertion professionnelle dans les industries, les établissements de santé et les agences sanitaires. Les postes visés en adéquation avec les enseignements proposés concernent principalement les métiers du développement et de la production des médicaments, de l'assurance et du contrôle qualité, de la gestion du risque sanitaire, des affaires réglementaires, du marketing et de la pharmacovigilance. La mention comporte 5 spécialités. Trois proposent chacune un parcours recherche et un parcours professionnel : *Stratégies juridiques et économiques de mise sur le marché des produits de santé*, parcours P et R, *Analyse chimique, contrôle du médicament et autres produits de santé*, parcours P et R, *Pharmaco-épidémiologie et pharmacovigilance*, avec 3 parcours (P, R et European programme in pharmacovigilance and pharmaco-epidemiology, Eu2P, ce dernier étant ouvert exclusivement à distance en collaboration avec 6 universités européennes). Les 2 autres spécialités sont à visée uniquement professionnelle : *Eau - santé* et *Développement pharmaceutique et fabrication industrielle des produits de santé* (2 parcours P). Il est à noter que les parcours professionnels sont ouverts à l'alternance et/ou aux salariés.

Avis du comité d'experts

Cette formation est analysée essentiellement au niveau de la mention, mais peu au niveau de chacune des spécialités, en l'absence d'éléments suffisants, propres à chacune d'elles, dans le dossier fourni par l'établissement.

Les enseignements du M1 peuvent être suivis soit en formation initiale classique (30 ECTS en tronc commun, 18 ECTS de pré-spécialisation et 12 ECTS pour un stage), soit dans le cadre de l'apprentissage : parcours *Tecsan* (*Technologie pour la santé*) ouvert en 2013-2014 avec 5 étudiants (24 ECTS communs avec le parcours en formation initiale, 15 ECTS pour un projet individuel et 21 ECTS pour un travail en entreprise) ou contrat professionnel pour certains parcours ouverts à l'alternance. La part du tronc commun en M1 représente globalement 45 % des ECTS quels que soient les choix optionnels des étudiants ; il permet de mettre à niveau tous les étudiants indépendamment de leurs cursus antérieurs. Au total, les 5 spécialités de M2 proposent aux étudiants 10 parcours comprenant un tronc commun d'environ 35% des crédits. Le choix des enseignements optionnels est guidé et validé par un tuteur pédagogique. Cette organisation en spécialités est globalement cohérente, appuyée par une mutualisation satisfaisante des UE, lesquelles sont adaptées aux objectifs spécifiques de chaque niveau de master.

Le dossier positionne clairement cette mention dans un contexte socio-économique favorable. Elle bénéficie d'un partenariat avec l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université de Bordeaux IV pour les enseignements de 2 spécialités : *Stratégies juridiques et économiques de mise sur le marché des produits de santé* et *Développement pharmaceutique et fabrication industrielle des produits de santé*. Un programme de type Erasmus (Eu2P) concerne la spécialité *Pharmaco-épidémiologie - pharmacovigilance*. Par ailleurs, la formation bénéficie également de l'appui de plusieurs entreprises du domaine de la santé, de syndicats professionnels (GIPSO), du LEEM (Les entreprises du médicament) et de l'Institut de Formation des Industries de Santé (IFIS). Si aucune autre mention équivalente n'est organisée sur le plan régional, il existe au niveau national (Montpellier, Paris Sud, Paris Descartes, Lyon, Strasbourg, Lille, Nantes) plusieurs masters au contenu relativement proche.

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires garantissant le contenu pédagogique de la formation et ayant en charge 60-70 % des enseignements de M2 et d'intervenants extérieurs issus des milieux professionnels assurant

les 30-40 % restants (leur niveau de compétence n'est pas précisé). Son fonctionnement est assuré pour chaque parcours par un comité pédagogique responsable de la constitution des jurys de sélection, de la mise à jour du contrôle des connaissances, de la désignation des tuteurs et des membres du Conseil de perfectionnement et du suivi des étudiants. Un bilan des enseignements en présence d'étudiants et d'intervenants extérieurs est réalisé à la fin des enseignements avant les départs en stage. Le comité pédagogique se réunit également en fin d'année universitaire et avant la rentrée de la nouvelle année pour finaliser son organisation. Un conseil de perfectionnement procède au pilotage de la mention et, si besoin, s'assure des évolutions à mettre en place.

Cette formation bénéficie d'une forte attractivité, 70% des candidatures émanant d'universités autres que celle de Bordeaux, sans compter les dossiers Campus France. Au final, 57 à 69 % des étudiants de M2 sont nouveaux dans l'établissement. La mention affiche ainsi une centaine d'inscrits avec 12 à 25 étudiants par parcours à l'exception du parcours européen Eu2P accueillant 50 étudiants. Ces effectifs sont stables voire en légère augmentation (95 étudiants en 2011-2012, 115 en 2012-2013 et 133 en 2013-2014) mais demeurent largement inférieurs aux capacités d'accueil définies, en relation avec la volonté des responsables de la mention de rester sélectifs dans les recrutements. Cependant, il convient de remarquer que les effectifs en M1 sont faibles (environ 20 étudiants) sans commentaire explicatif dans le dossier (étudiants en pharmacie, élèves ingénieurs validant le M1 différemment ? forte attractivité en M2 ?, ou effectifs de M2 essentiellement constitués d'étudiants en santé ?). Les taux de réussite globaux de la mention en première année, en 2011-2012 et 2012-2013, sont respectivement de 100% et de 79%. Ils sont de 82 et 72% les mêmes années pour le M2. Concernant le parcours Eu2P les chiffres sont de 100% en 2011-2012 et 91% en 2012-2013. L'insertion professionnelle semble satisfaisante puisque moins de 20% des diplômés sont en recherche d'emploi 6 mois après l'obtention du diplôme et moins de 10% le sont après 30 mois. Néanmoins il est difficile d'interpréter ces résultats qui ne précisent pas s'ils englobent les étudiants issus d'un cursus santé ou non. Environ 70% des postes occupés (cadres, ingénieurs ou catégorie A de la fonction publique) sont directement en rapport avec la formation et se répartissent sur 5 domaines principaux : recherche et développement, production - qualité, santé - social, humanitaire - hygiène, sécurité - environnement, études et conseils. Le nombre de diplômés s'inscrivant en thèse de Doctorat n'est fourni que pour les années 2008-2009 et 2009-2010 soit respectivement 67 et 100% des diplômés en poursuite d'étude. Ces données sont non seulement anciennes mais, de plus, une analyse de la poursuite en doctorat en relation avec l'affichage Recherche ou Professionnel de chaque spécialité serait nécessaire.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation profite d'un bon adossement à la recherche avec 5 structures impliquées (INSERM U657, U1045, U1034, EA 4575 et UMR 5248). De plus, les universités partenaires du parcours Eu2P sont des départements de recherche labellisés. Une réelle formation à la recherche est proposée aux étudiants : utilisation des bases documentaires, des bases de données via internet en vue des recherches bibliographiques effectuées dans le cadre d'enseignements dirigés, de projets tuteurés et des stages, visite de laboratoires de recherche, cycles de conférences, implication de chercheurs dans la formation, résolutions de problèmes proposés par des structures de recherche publiques ou industrielles.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation des étudiants est particulièrement développée dans ce master. Ainsi les enseignements dirigés et les travaux pratiques sont conçus comme de réelles mises en situation. Avec les projets tuteurés ou industriels et les stages, ils ont pour but d'amener les étudiants à résoudre des problèmes mettant en application les connaissances acquises. Cette professionnalisation des enseignements vise à l'obtention et à la valorisation de compétences professionnelles dont l'adéquation au marché de l'emploi est vérifiée au travers des enquêtes d'insertion des diplômés. Des voyages d'étude (spécialité <i>Stratégies juridiques et économiques de mise sur le marché des produits de santé</i>) et des visites de sites industriels sont organisés pour confronter les étudiants à leur futur cadre professionnel.</p> <p>Par ailleurs, la formation donne lieu à 2 certifications TOEIC (Test of english for international communication) et C2i (certificat informatique et internet) niveau 2 métiers de la santé. Concernant les étudiants en pharmacie, il est à signaler que la soutenance du</p>

	<p>mémoire de stage de M2 peut être remplacée par la soutenance de la thèse d'exercice et de ce fait la validation complète du M2 confère à l'étudiant le grade de Docteur en Pharmacie.</p> <p>Enfin l'étudiant est accompagné vers son insertion professionnelle par diverses mesures (apprentissage des techniques de recherche d'emploi, rédaction et mise en ligne de CV sur des sites internet de recherche d'emploi, lettre de motivation, préparation à l'entretien, mise en relation avec le Cap Avenir, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), les associations d'étudiants, le Leem...).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets et les stages occupent une place importante dans les deux années de master. Ainsi, un projet tuteuré facultatif est mis en place en M1, dont l'objectif est une remise à niveau ou un affinement du projet professionnel. Le projet tuteuré obligatoire de M2 vise à illustrer les connaissances théoriques acquises, favoriser l'autonomie et le travail de groupe ; il est sanctionné par un mémoire écrit et une soutenance orale.</p> <p>La mise en application des compétences acquises s'effectue par le biais de 2 stages obligatoires d'une durée de 6 semaines minimum en M1 et de 5 à 6 mois selon la finalité recherche ou professionnelle du parcours de M2 . Leur évaluation comprend un rapport écrit et une soutenance orale auxquels s'ajoute l'appréciation du maître de stage. Les étudiants bénéficient d'une aide dans la recherche de leurs stages dont 34% sont obtenus grâce à l'équipe pédagogique (le dossier ne précise pas s'il s'agit d'aider véritablement les étudiants à trouver un stage ou de leur fournir un stage dans une équipe de recherche de l'équipe pédagogique). De plus un tuteur, outre l'appui qu'il apporte à l'étudiant, évalue avant le début du stage son adéquation avec les objectifs de la formation. Il est à noter une enquête du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle en 2013 pour faire évaluer par les étudiants les compétences acquises en stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le master accueille de 23 à 34% d'étudiants étrangers selon les années. La place de l'international au sein de la plupart des parcours de la mention se limite à quelques stages à l'étranger (1 à 5 étudiants par an) et par quelques cours du M2 enseignés en anglais (< 25% des ECTS). Seule la spécialité Eu2P correspond à un véritable partenariat institutionnel, avec enseignement à distance en anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La sélection des étudiants en M1 se fait sur dossiers et entretiens. L'aide à la réussite est matérialisée par une remise à niveau dans le cadre d'un projet tuteuré en M1 si nécessaire et un suivi individualisé des étudiants par un tuteur qui les aide dans leur choix de parcours. Il est à signaler pour les 2 spécialités <i>Développement pharmaceutique et production industrielle des produits de santé</i>, <i>parcours Développement et Fabrication et Analyse chimique et contrôle du médicament et des autres produits de santé</i>, que l'obtention du M2 peut être reconnue comme validant la 3ème année de l'École Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique (ENSCBP). Par ailleurs, le dossier apporte peu d'informations concernant les doubles diplômes master et études de santé ou élèves ingénieurs, si ce n'est que la deuxième année de master donne l'équivalence de la 6ème année des études de pharmacie mais aucune donnée n'est fournie sur les modalités d'acquisition du M1.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>A côté de l'enseignement présentiel classique, il est demandé aux étudiants de préparer un cours sur une thématique non abordée et d'utiliser des logiciels spécifiques (assurance qualité, statistiques). S'agissant du parcours Eu2P, les enseignements s'effectuent en e-learning et pour les autres parcours, les informations sont diffusées via une plate-forme numérique (50 à 75 % des supports de cours).</p> <p>Aucune disposition spécifique n'est indiquée pour l'accueil d'étudiants présentant des contraintes particulières de type handicap (2 étudiants en situation de handicap sont néanmoins</p>

	<p>recensés comme ayant suivi la formation) ou pratique du sport de haut niveau mais certains parcours sont ouverts à l’alternance et aux salariés (environ une vingtaine d’inscrits M1+M2 chaque année).</p> <p>Par ailleurs la formation comporte des enseignements transversaux classiques : langues, informatique, management de groupe, gestion de projets, communication oral. L’usage des Techniques de l’information et de la communication (TICE) semble se limiter à la mise en ligne des cours.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La mention comporte différents jurys (sélection, entretien, UE, soutenance, spécialité, VAE) qui se réunissent selon un calendrier précis pour assurer son fonctionnement. La composition des différents jurys n’est pas précisée hormis pour le jury de soutenance de stage qui comprend au moins deux enseignants et le maître de stage. Les modalités de contrôle des connaissances (oral, écrit, contrôle continu) sont connues des étudiants et présentées de façon détaillée pour M1 et chaque spécialité de M2. Chaque UE doit être validée par une moyenne de notes supérieure ou égale à 10/20.</p>
<p>Suivi de l’acquisition des compétences</p>	<p>Les modalités de suivi des compétences acquises se résument aux différents examens de contrôle des connaissances en particulier en TP (travaux pratiques), TD (travaux dirigés) et stage. Il n’existe pas de portefeuille de compétences ni de livret de l’étudiant en formation initiale classique. Par contre, les étudiants faisant l’objet d’un contrat en alternance bénéficient d’un livret de l’apprenti et la progression de l’acquisition des compétences est jugée lors d’une visite sur site (modalités obligatoire pour une formation en apprentissage).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L’insertion professionnelle est évaluée par deux enquêtes annuelles réalisées par le Bureau d’aide à l’insertion professionnelle de l’Université de Bordeaux. Toutefois le taux de réponse à ces enquêtes étant souvent faibles, les responsables de la formation sont amenés à compléter les données recueillies en questionnant eux-mêmes les diplômés par mail ou téléphone. Néanmoins, au final, les chiffres globaux présentés ne permettent pas de se faire une idée précise de la viabilité de chacune des spécialités et des emplois occupés, ce qui est particulièrement regrettable.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d’autoévaluation</p>	<p>Se réunissant au moins deux fois par an, le conseil de perfectionnement développe un vrai travail collaboratif par la présence des responsables de chaque parcours et spécialités de M1 et M2, de représentants du monde socio-économique, de représentants des étudiants et éventuellement de membres invités (Doyen de l’UFR de pharmacie, Directeur des études de Pharmacie...) en fonction de l’ordre du jour. De ce conseil dépend le pilotage stratégique de la mention (élaboration de projets, organisation des enseignements, analyse des résultats d’enquêtes, recherche de partenariats...).</p> <p>Les enseignements (pertinence, qualité, organisation) et les stages (encadrement, moyens mis à disposition) font l’objet d’une évaluation annuelle par les étudiants. L’analyse des enquêtes par le responsable de l’année, amène une discussion au sein du comité pédagogique sur la faisabilité des modifications suggérées.</p> <p>L’autoévaluation de la formation permet de mettre en exergue ses points forts et faibles suggérant des points d’amélioration, mais sans préciser lesquels ont été mis en pratique.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cohérence des spécialités de la mention.
- Bon adossement à la recherche avec 5 équipes labellisées impliquées dans la formation.
- Participation importante des professionnels dans les enseignements.
- Existence d'un parcours ouvert à l'international (Eu2P).
- Bon taux d'insertion professionnelle des diplômés, tous cursus confondus.
- Pilotage efficace de la mention par un conseil de perfectionnement.
- Présence d'un tuteur pédagogique pour chaque étudiant.

Points faibles :

- Manque d'informations sur le fonctionnement de chaque spécialité
- Enquêtes sur l'insertion professionnelle insuffisamment informatives.
- Absence de livret de l'étudiant pour le suivi de l'acquisition des compétences.
- Utilisation des TICE encore peu développée en dehors du parcours Eu2P.
- Manque d'information concernant d'une part les modalités pédagogiques mise en place pour les étudiants issus du secteur santé ou les élèves ingénieurs et d'autre part le parcours en apprentissage.
- Effectifs faibles en M1.

Conclusions :

Cette formation bien intégrée dans le champ de formation *Santé* et bien ancrée dans ses objectifs professionnels présente un certain nombre de qualités. Ainsi, forte d'un bon adossement à la recherche et de l'implication de nombreux professionnels, elle offre une palette importante de débouchés. Néanmoins, bien que globalement cette mention présente une bonne attractivité et un taux d'insertion professionnelle satisfaisant dans l'ensemble, plusieurs points restent sans réponse : origine du faible nombre d'inscrits en M1, nombre d'étudiants en santé suivant la formation, place de la recherche dans chacune des spécialité en dehors du parcours Eu2P. Par manque d'informations, il est impossible de porter un jugement sur la réelle valeur de chaque spécialité. Par ailleurs, l'ouverture internationale serait à renforcer tant pour l'accueil d'étudiants étrangers que pour la mobilité sortante excepté dans le cadre du parcours Eu2P dont l'existence est à souligner. Enfin, il conviendrait de mener une réflexion sur l'opportunité du parcours *Management qualité* au vu des nombreuses formations de ce type existant sur le territoire national.

Éléments spécifiques des spécialités

Spécialité Eau – Santé finalité professionnelle

Place de la recherche	Aucune information précise n'apparaît dans le dossier sur la place de la recherche pour cette spécialité qui a toutefois une vocation professionnelle.
-----------------------	--

Place de la professionnalisation	Cette spécialité permet aux diplômés d'accéder à des postes d'ingénieur en génie sanitaire, pharmacien hygiéniste ou en centre d'hémodialyse, ingénieur qualité-hygiène-sécurité-environnement, consultant en environnement, responsable contrôle qualité de l'environnement. A ce titre, sur les 369,5 heures d'enseignement, 100,5 sont assurées par des professionnels.
Place des projets et stages	Le stage professionnel du second semestre comporte un volume horaire de 840 heures, soit 30 ECTS. Une note globale minimum de 10/20 est nécessaire à sa validation. Aucune UE relative à un projet professionnel n'est clairement indiquée en M2.
Place de l'international	Aucun renseignement n'est fourni concernant cet item.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs étudiants sont assez stables, de 7 à 10 inscrits selon les années. Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle de connaissance (contrôle continu, écrit, oral) sont bien définies pour chaque UE. L'obtention du diplôme suppose la validation de chaque semestre, non compensable, avec une moyenne générale de 10/20.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Suivi des diplômés	Les données fournies sur l'insertion des diplômés sont parcellaires. Le nombre de répondants aux enquêtes par rapport au nombre de diplômés n'est pas indiqué par spécialité (globalement 43 étudiants ont répondu pour environ 95 étudiants inscrits dans la mention en 2010). A 30 mois, 95% des étudiants diplômés répondants ont un emploi dans un secteur impossible à identifier compte tenu du manque de précisions des informations présentées. Pour la promotion 2012, 44,4% des diplômés répondants ont un emploi à 6 mois.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.

Spécialité : Stratégies juridiques et économiques de mise sur le marché des produits de santé finalité professionnelle et recherche

Place de la recherche	Peu d'informations sont mentionnées sur la place de la recherche dans cette spécialité. Une UE obligatoire de méthodologie de recherche juridique (6 ECTS) y est consacrée. La différence entre parcours recherche et professionnel semble liée au choix du terrain de stage « mission en entreprise » ou « aménagé recherche ». L'implication des équipes labellisées n'est pas précisée. Dans la fiche « expo », cette spécialité est présentée seulement avec une finalité professionnelle.
Place de la professionnalisation	L'objectif de cette spécialité est de former des chargés d'affaires réglementaires, de l'audit de la conformité juridique de l'information médicale, de veille juridique, des chefs de projets Business Development, des responsables formation de la visite

	<p>médicale, des responsables commerciaux produit.</p> <p>Sur les 273 heures d'enseignement, 27 sont assurées par des professionnels. Aucune autre information sur la professionnalisation des étudiants n'est mise en exergue.</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage du second semestre comporte un volume horaire de 840 heures soit 30 ECTS. Une note globale minimum de 10/20 est nécessaire à sa validation. Aucune UE relative à un projet professionnel n'est clairement indiquée en M2.</p>
Place de l'international	<p>Aucun renseignement n'est fourni concernant cet item.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les effectifs étudiants sont stables, de 8 à 10 inscrits selon les années.</p> <p>Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle de connaissance (contrôle continu, écrit, oral) sont bien définies pour chaque UE. L'obtention du diplôme suppose la validation de chaque semestre, non compensable, avec une moyenne générale de 10/20.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les données fournies sur l'insertion des diplômés sont parcellaires. Le nombre de répondants aux enquêtes par rapport au nombre de diplômés n'est pas indiqué par spécialité (globalement 43 étudiants ont répondu pour environ 95 étudiants inscrits dans la mention en 2010). A 30 mois, 70% des étudiants diplômés répondants ont un emploi dans un secteur impossible à identifier compte tenu du manque de précisions des informations présentées. Pour la promotion 2012, 66,7% des diplômés répondants ont un emploi à 6 mois.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.</p>

Spécialité : Analyse chimique, contrôle du médicament et autres produits de santé finalité professionnelle et recherche

Place de la recherche	<p>Peu d'informations sont mentionnées sur la place de la recherche dans cette spécialité. La différence entre parcours recherche et professionnel semble lié au choix du terrain de stage (industriel ou laboratoire labellisé) et à celui de l'UE relative à la gestion de projet de recherche ou industriel. L'implication des équipes labellisées n'est pas précisée, mais cette spécialité est vraisemblablement adossée à l'EA 4575 Développement analytiques et pharmaceutiques appliqués aux maladies négligées et aux contrefaçons.</p>
Place de la professionnalisation	<p>L'objectif de cette spécialité est de former des chargés d'études analytiques et réglementaires, des responsables contrôle-assurance qualité, recherche-développement, mesures et analyses, et rédacteur en affaires réglementaires.</p> <p>A ce titre, sur les 613 heures d'enseignement, 77 sont assurées par</p>

	des professionnels. Aucune autre information sur la professionnalisation des étudiants n'est mise en exergue.
Place des projets et stages	Une UE gestion de projet obligatoire comptabilisant 15 ECTS est intégrée au 1er semestre. Le stage du second semestre comporte un volume horaire de 840 heures soit 30 ECTS. Une note globale minimum de 10/20 est nécessaire à sa validation.
Place de l'international	Aucun renseignement n'est fourni concernant cet item
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs étudiants sont stables, de 8 à 10 inscrits selon les années. Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances (contrôle continu, écrit, oral) sont bien définies pour chaque UE. L'obtention du diplôme suppose la validation de chaque semestre, non compensable, avec une moyenne générale de 10/20.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Suivi des diplômés	Les données fournies sur l'insertion des diplômés sont parcellaires. Le nombre de répondants aux enquêtes par rapport au nombre de diplômés n'est pas indiqué par spécialité (globalement 43 étudiants ont répondu pour environ 95 étudiants inscrits dans la mention en 2010). A 30 mois, 70% des étudiants diplômés répondants ont un emploi dans un secteur impossible à identifier compte tenu du manque de précisions des informations présentées. Pour la promotion 2012, près de 67 % des diplômés répondants ont un emploi 6 mois après attribution du diplôme.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.

Spécialité : Développement pharmaceutique et fabrication industrielle des produits de santé finalité professionnelle

Place de la recherche	Aucune information précise n'apparaît dans le dossier sur la place de la recherche pour cette spécialité qui a toutefois une vocation professionnelle.
Place de la professionnalisation	L'objectif de cette spécialité est de former des responsables de développement galénique, industriel, de production, du secteur conditionnement, de validation/qualification, qualité et des chefs de projets. Dans ce but, 2 parcours sont mis en place : <i>développement, production et responsabilités</i> , et <i>management qualité</i> dont l'ouverture, prévue en 2014, est dépendante du recrutement d'enseignants. Il apparaît cependant que ces deux parcours ont peu d'objectifs et d'enseignements communs et que l'affichage dans une même spécialité est peu lisible. Sur les 653 heures d'enseignement, 76 sont assurées par des professionnels, ce qui paraît peu pour une spécialité à finalité professionnelle. Aucune autre information sur la professionnalisation des étudiants n'est mise en exergue.

Place des projets et stages	<p>Une UE projet industriel obligatoire comptabilisant 12 ECTS est intégrée au 1er semestre.</p> <p>Le stage du second semestre comporte un volume horaire de 840 heures soit 30 ECTS. Une note globale minimum de 10/20 est nécessaire à sa validation.</p>
Place de l'international	Aucun renseignement n'est fourni concernant cet item.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les effectifs étudiants sont stables, de 18 à 20 inscrits selon les années.</p> <p>Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle de connaissance (contrôle continu, écrit, oral) sont bien définies pour chaque UE. L'obtention du diplôme suppose la validation de chaque semestre, non compensable, avec une moyenne générale de 10/20.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Suivi des diplômés	Les données fournies sur l'insertion des diplômés sont parcellaires. Le nombre de répondants aux enquêtes par rapport au nombre de diplômés n'est pas indiqué par spécialité (globalement 43 étudiants ont répondu pour environ 95 étudiants inscrits dans la mention en 2010). Trente mois après attribution du diplôme, 82 % des répondants ont un emploi dans un secteur impossible à identifier compte tenu du manque de précisions des informations présentées. Pour la promotion 2012, 44 % des diplômés répondants ont un emploi à 6 mois.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.

Spécialité : Pharmaco-épidémiologie et pharmacovigilance finalité professionnelle et recherche

Place de la recherche	Fortement adossée à l'unité INSERM U657 <i>Pharmaco-épidémiologie et évaluation de l'impact des produits de santé sur les populations</i> , cette spécialité a pour but de former des professionnels de santé à la pratique et/ou à la recherche en pharmaco-épidémiologie et en pharmacovigilance. Après un tronc commun de 4 UE (12 ECTS), le parcours recherche se compose de 6 UE dédiées pour un total de 12 ECTS. Le parcours Eu2P offre quant à lui, 6 spécialisations possibles (pharmacologie, pharmacovigilance, identification et quantification du risque médicamenteux, estimation des bénéfices/risques des médicaments, médecine et santé publique, information et communication sur le risque médicamenteux).
Place de la professionnalisation	Les étudiants du parcours professionnel peuvent prétendre à des postes de chargé d'études, chef de projet, ingénieur hospitalier ou responsable de département en vue de l'évaluation post-AMM des médicaments dans divers organismes (industries pharmaceutiques, agences sanitaires, laboratoires de recherche, CHU). A ce titre, sur les 273,5 heures d'enseignement, 135 sont assurées par des professionnels, ce qui est satisfaisant.

Place des projets et stages	Le stage du second semestre comporte un volume horaire de 840 heures soit 30 ECTS. Une note globale minimum de 10/20 est nécessaire à sa validation. Aucune UE relative à un projet professionnel n'est clairement indiquée en M2.
Place de l'international	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Cette spécialité s'adresse aux médecins, pharmaciens, internes, dentistes, vétérinaires, scientifiques. Il est regrettable qu'aucune indication ne soit fournie sur leurs proportions respectives. Les effectifs sont stables (6 à 7 inscrits en parcours recherche, 13 à 18 en parcours professionnel et 10 à 30/35, en augmentation constante, en parcours Eu2P). Pour le reste, aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le contenu des enseignements et les ECTS attribués à chaque UE sont bien adaptés aux objectifs affichés. Le premier semestre (30 ECTS) est réservé à l'enseignement théorique, le second semestre (30 ECTS) est consacré au stage pratique. Pour le reste, aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle de connaissance (contrôle continu, écrit, oral) sont bien définies pour chaque UE. L'obtention du diplôme suppose la validation de chaque semestre, non compensable, avec une moyenne générale de 10/20.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.
Suivi des diplômés	Les données fournies sur l'insertion des diplômés sont parcellaires. Le nombre de répondants aux enquêtes par rapport au nombre de diplômés n'est pas indiqué par spécialité (globalement 43 étudiants ont répondu pour environ 95 étudiants inscrits dans la mention en 2010). A 30 mois, tous les répondants ont un emploi dans un secteur impossible à identifier compte tenu du manque de précisions des informations présentées. Pour la promotion 2012, 57 % des diplômés répondants ont un emploi à 6 mois.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucun renseignement complémentaire à l'analyse globale de la mention n'est fourni.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.